

GUIDE DES PARENTS

Chers parents,

Toute l'équipe du Club Récré-Action s'affaire à préparer aux enfants un été mémorable sous le signe du plaisir et de la sécurité. Soyez rassurés puisqu'une panoplie de mesures seront en place afin de limiter au maximum les risques de transmission du virus.

À l'aide des trousse de la CNESST, le Club Récré-Action a mis sur pied de nouvelles procédures répondant aux normes de la Direction de la Santé Publique (DSP) et de l'Association des Camps du Québec (ACQ).

****Nous adapterons les procédures selon l'évolution de la situation et les directives de la DSP.****

SUJETS ABORDÉS DANS VOTRE GUIDE

- Procédures d'**exclusion**
- Ratios** d'encadrement
- Sécurité** et **désinfection** des lieux
- Distanciation** entre enfants et animateurs
- Code de vie** du camp et **rôle** des animateurs
- Programmation** de la saison
- Remboursement** en cas de "**force majeure**"
- Service de garde** matin & soir
- Déroulement des **arrivées** et des **départs**
- Repas** du midi et collation
- Médication**
- Sac à dos** du parfait campeur

Le Club Récré-Action

Entreprise d'ICI, créateurs des PASSIONS!

GUIDE DES PARENTS

Procédures d'exclusion

- Nous nous donnons le droit de refuser l'admission d'un enfant présentant des signes grippaux ou les symptômes suivants :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Fièvre▪ Toux sèche▪ Perte soudaine de l'odorat<ul style="list-style-type: none">▪ Avec ou sans congestion nasale▪ Avec ou sans perte de goût▪ Mal de gorge▪ Mal de tête▪ Douleur musculaire▪ Fatigue intense | <ul style="list-style-type: none">▪ Perte importante de l'appétit▪ Nausées et/ou vomissements▪ Diarrhée▪ Éruption cutanée ou décoloration des doigts ou des orteils▪ Conjonctivite▪ Symptômes plus graves : difficulté respiratoire ou essoufflement, sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine, perte d'élocution ou de motricité |
|---|--|

- La Direction de la Santé Publique recommande aux enfants qui présentent une vulnérabilité sur le plan de la santé de rester à la maison. Il appartient aux parents d'évaluer, avec leur médecin de famille, la présence de leurs enfants au camp d'été.
- Nous comptons sur les parents pour prendre la température de leurs enfants et pour confirmer leur état de santé global avant de les reconduire au camp.
- Les mêmes critères d'exclusion s'appliquent pour tous les employés du Club Récré-Action.

Ratios d'encadrement

- Groupe 5-6 ans: 1 animateur pour 10 enfants
- Groupe 7-8 ans: 1 animateur pour 12 enfants
- Groupe 9-12 ans: 1 animateur pour 15 enfants
- De plus, un animateur "volant" apportera son aide au moment des routines d'hygiène et de désinfection

GUIDE DES PARENTS

Sécurité et désinfection des lieux

- Bien que la désinfection du matériel et des locaux n'est plus obligatoire entre chaque utilisation, notre équipe veillera à un entretien et nettoyage régulier.
- Les enfants pourront côtoyer des enfants des autres groupes.
- Chaque employé sera équipé d'un masque qu'il portera en tout temps lors d'activité à l'intérieur ainsi que lorsque la distance de 2 mètres ne peut être respectée. Pour vos enfants, le port du masque sera obligatoire ou non selon les directives de la Santé Publique.
- Une salle équipée selon les normes de *la Direction de la Santé Publique* est réservée au confinement d'un enfant ou d'un employé présentant soudainement des symptômes de la COVID-19.
- Les parents devront rester disponibles en tout temps pour venir chercher leur enfant en cas d'urgence.
- Le Club Récré-Action communiquera immédiatement avec le CISSS de la Montérégie-est pour être encadré par les protocoles d'isolation mis sur pied.

Distanciation entre enfants et animateurs

- Les activités se dérouleront principalement à l'extérieur lorsque la température le permet.
- Les animateurs seront en charge du même groupe d'enfants pour toute la semaine, dans la mesure du possible.
- Nous demandons que vos enfants soient autonomes pour l'application de leur crème solaire, leurs repas, leur toilette et autres tâches quotidiennes.

GUIDE DES PARENTS

Code de vie du camp

- Je respecte les animateurs et les amis.
- Je respecte les consignes sanitaires.
- Je respecte le matériel qui m'est prêté et mon environnement.
- J'utilise un langage poli et respectueux.
- Je participe activement aux activités du camp.

Rôle des animateurs

- Les animateurs doivent assurer un climat permettant l'interaction et la bonne entente entre les enfants.
- Si l'enfant a un trouble de comportement majeur, ce dernier pourrait être expulsé immédiatement. Nous serons dans l'obligation d'informer le parent et retourner l'enfant chez lui.
- Cas où le comportement d'un enfant serait jugé inacceptable :
 - Violence physique (bataille, bousculade ou geste obscène)
 - Violence verbale (menaces, cris, injures)
 - Autres comportements jugés inadmissibles
- L'environnement physique sera organisé pour favoriser le maintien de la distance de 2 mètres entre les enfants et les animateurs.
- Voici les étapes suivies par les animateurs dans le cas d'un enfant ayant des comportements perturbateurs :
 1. Un premier avertissement écrit est donné à l'enfant pour lui indiquer les limites permises par l'activité (entente entre l'animateur et l'enfant).
 2. Un deuxième avertissement est donné à l'enfant pour lui signaler que ses parents seront contactés afin de les informer de son comportement désagréable.
 3. Au troisième avertissement, avec l'autorisation du responsable, les parents auront l'obligation de venir chercher l'enfant sur le site d'animation dans un court délai, et ce, pour le reste de la journée. Une feuille de route du comportement de l'enfant sera également remise aux parents.
 4. Au quatrième avertissement, avec l'autorisation du responsable, l'enfant sera expulsé pour le reste de la semaine, sans remboursement.

GUIDE DES PARENTS

Programmation de la saison et sorties

- Une programmation avec des activités diversifiées a été planifiée pour l'été.
- Une journée thématique sera organisée par semaine:
 - Semaine 1: J'ai le pouce vert!
 - Semaine 2: Les métiers
 - Semaine 3: Comme dans l'temp
 - Semaine 4: Les Grands Explorateurs
 - Semaine 5: Safari en Afrique
 - Semaine 6: Les dessins animés
 - Semaine 7: Dans une galaxie près de chez vous!
 - Semaine 8: Thématique BBQ en famille
 - Semaine 9: Thématique Far west
- Afin de participer aux sorties planifiées cet été, vous devez y inscrire votre enfant sur le site web ou par téléphone. Votre enfant ne peut participer à une sortie qui a lieu lors d'une semaine où il n'est pas inscrit. Le Club Récré-Action assume une partie des frais reliés à chaque activité et son transport en autobus.

Remboursement en cas de « force majeure »

- Étant donné la situation de « force majeure » liée à la pandémie COVID-19 et des règles sanitaires imposées au Club Récré-Action par les autorités pour opérer le camp de jour à l'été 2022, aucun remboursement ne sera possible après le 20 juin 2022. D'autres mesures sont à confirmer par l'Association des Camps du Québec en cas de fermeture imposée par les autorités pour le remboursement des inscriptions.
- Afin de bénéficier d'un remboursement, les clients qui désirent annuler l'inscription de leur enfant doivent répondre à ce courriel d'ici le lundi 20 juin 2022 à 22 h, en mentionnant le nom complet de l'enfant et les détails de l'annulation demandée. Des frais d'inscription de 25\$ par semaine annulée seront non remboursables.
- Pour toute autres modifications à l'inscription initiale, des frais administratifs de 15\$ seront facturés.

GUIDE DES PARENTS

Service de garde matin & soir

- L'horaire du service de garde est de 7 h 30 à 9 h le matin et de 16 h à 17 h 30 le soir. Des frais de 1\$ par minute de retard seront facturés pour les retardataires.
- Des passe-temps personnels peuvent être utilisés pendant le service de garde (éviter les écrans).

Déroulement des arrivées et des départs

- L'arrivée doit se faire entre 8 h 55 et 9 h 15 et le départ entre 15 h 45 et 16 h 05. Des frais seront facturés pour les retardataires NON-INSCRITS au service de garde.
- NOUVEAU 2022: Les parents devront venir chercher leurs enfants à la porte et attendre à l'extérieur, tout en évitant de stationner leurs véhicules dans ou devant les espaces de stationnement réservés aux commerces voisins.
- Prenez note qu'aucun parent/visiteur n'est admis à l'intérieur du Club Récré-Action
- Les informations suivantes vous seront demandées tous les matins et tous les soirs (NIP) :
 - L'état général des enfants
 - Questions aux parents et enfants
 - Confirmation de la personne à contacter en cas d'urgence
 - Votre numéro d'identité personnelle (NIP) vous sera demandé pour confirmer votre identité au départ
- Un contact devra être fait avec le Club Récré-Action par téléphone ou par courriel si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt afin que nous puissions le préparer et l'accompagner à l'extérieur du bâtiment pour le « service à l'auto ».
- En dehors des heures d'arrivées et départs, une feuille sera affichée dans la porte vous indiquant à quel endroit se trouvent les jeunes.

GUIDE DES PARENTS

Repas du midi et collations

- Chaque enfant doit avoir avec lui un **lunch froid ou prêt-à-manger**.
- L'enfant doit également avoir des collations puisqu'un temps sera prévu en avant-midi et en après-midi pour les petites fringales.
- Nous recommandons que chaque enfant ait 2 bouteilles d'eau remplies chaque jour puisque les activités se dérouleront en majorité dans les parcs environnants.

Médication

- Aucun médicament ne sera administré par les animateurs. Si votre enfant doit prendre une médication durant la journée, il doit le faire de façon autonome. L'animateur doit être avisé; il pourra rappeler à l'enfant le moment de prendre sa médication.
- Si votre enfant ne se sent pas bien en cours de journée et qu'il a besoin de médication, un membre du personnel du Club Récré-Action vous contactera afin que vous veniez le chercher.
- L'auto-injecteur (Epipen) devra être identifié et porté dans un étui identifié à la taille de l'enfant en tout temps. Une seule dose d'anti-histaminique (Benadryl ou autre) peut être laissée dans un contenant bien identifié (médication, dosage, nom de l'enfant) dans le sac à dos de votre enfant.
- Le dispositif d'inhalation pour traiter l'asthme devra être identifié et porté dans un étui identifié à la taille de l'enfant en tout temps.

GUIDE DES PARENTS

Sac à dos du parfait campeur

- Sac à dos identifié
- Vêtements de rechange identifiés
- Vêtements chauds identifiés (camp extérieur tous les jours)
- Maillot de bain et serviette de plage identifiés (tous les jours de préférence)
- Imperméable ou parapluie
- Lunch froid ou prêt-à-manger et des collations**
- 2 bouteilles d'eau identifiées remplies chaque jour
- Jeux personnels pour le service de garde (livre, passe-temps) Les enfants ne peuvent partager.
- Casquette ou chapeau identifié
- Crème solaire identifiée appliquée de façon autonome
- Mouchoirs
- Epipen, pompe d'asthme ou toute autre médication nécessaire
- Une crème hydratante pour les mains (facultatif)

En comptant sur votre précieuse collaboration, nous serons en mesure d'offrir aux enfants un été rempli de découvertes, de sourires et de moments de folie, en toute sécurité.

Merci de votre confiance!